



Lettre ouverte à Madame la Présidente d'IBM France SAS

PSE 2021

Depuis décembre 2020, nous discutons avec la Direction des Relations Sociales des modalités d'un plan de départ qui sera le plus massif de ces 30 dernières années. Ce PSE n'est que la première étape d'une réorganisation globale d'IBM France qui inclut la scission de la compagnie avec le départ d'une entité historique et majeure de notre compagnie. Ces 2 projets réduisent de près de 50% les effectifs actifs d'IBM France en moins de 12 mois.

Nous nous permettons de vous alerter sur le fait que nous ne comprenons pas la position actuellement adoptée par la Direction d'IBM France dans le cadre des négociations portant sur ce PSE :

- Même si nous ne partageons pas la justification économique du livre 2, à l'instar des experts, et nous estimons que le nombre de suppressions de postes est trop important, vous affirmez que ce nombre de suppressions de postes est nécessaire pour assurer l'avenir et la santé économique d'IBM France.

- Les observations émises par la Direccte à l'intention d'IBM France, en particulier sur la détermination des catégories professionnelles, si elles ne sont pas prises en compte, pourraient conduire à une non-homologation du plan et donc à un report de plusieurs mois d'une procédure qui doit se dérouler avant les transferts Newco.

Si la situation économique que vous décrivez dans le livre 2 est aussi alarmante, cette non-homologation serait catastrophique pour IBM selon vos propres dires.

Dans une surenchère autant vaine qu'inutile, les négociateurs de la Direction d'IBM France ont laissé planer à de nombreuses reprises la menace que finalement le PSE et en particulier les départs volontaires « pourraient tout simplement ne pas se faire » et que « les organisations syndicales devraient en assumer la responsabilité »... ?

Ces deux discours contradictoires nous font craindre le pire.

Il existe une solution gagnant/gagnant : La négociation d'un accord majoritaire sur l'ensemble des mesures dans le cadre d'un PSE volontaire.

Depuis le début de la procédure, l'intersyndicale, représentant la totalité des OS d'IBM affirme ne pas être opposée aux départs volontaires de salariés à condition que la direction abandonne les licenciements contraints, ce que ses moyens et la composition de l'effectif permettent.

Madame la Présidente, dans l'intérêt de tous, nous vous demandons instamment de ne pas rester inutilement bloquée sur une position de principe. Nous savons que dans d'autres pays un suivi paritaire avec un arbitrage extérieur permet de rétablir une confiance très largement émoussée, suite aux trop nombreuses interprétations des lois applicables en défaveur des salariés.

La mise en place d'un PSE uniquement basé sur le volontariat apparaît donc être la seule solution. Elle permettrait de se rapprocher de votre objectif de départs, sans donner aux salariés le sentiment que les projets de PSE et Newco vont à l'encontre de leurs intérêts personnels et professionnels.

Les salariés auraient alors une vision plus optimiste de la stratégie, se concentreraient sur sa mise en place et sur la relation client.

Dans l'attente de votre intervention et de votre réponse,

Vendredi 2 avril 2021,

Pierry Poquet (UNSA), Frank Setruk (CFE-CGC), Mathieu Josien (CFDT),

Nathalie Richard (CFTC), Denis Gras (CGT),

Christian Bervégliéri (secrétaire CSE Central)